

H1 - Le XVIII^e siècle : Expansions, Lumières, Révolutions
H1C – La Révolution française et l’Empire

Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser les apports de la Révolution française en politique, en économie et dans la société en France mais aussi en Europe - Replacer la Révolution française dans le contexte des révolutions atlantiques - Grandes réformes administratives et sociales introduites par la Révolution et l’Empire.
Démarches	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur les grandes étapes de la Révolution française. - Etude de la DDHC pour faire émerger les principes énoncés dans un premier temps autour de leur origine, puis de leur universalisme et de leur centrage sur la souveraineté nationale. - Difficultés dans l’application des principes de la DDHC dans le cadre français et conséquences sur l’évolution de la situation politique. - Apports de Révolution et de l’Empire : réorganisation du territoire, système métrique, unification du marché français. - Présentation de Napoléon Bonaparte pour mettre en évidence les choix faits dans les principes révolutionnaires et les contrastes entre la réorganisation administrative, le code civil (qui inscrit l’égalité devant la loi) et la fragilité de la domination européenne. - Question de l’esclavage pendant la période révolutionnaire et impériale
Capacités	<ul style="list-style-type: none"> - A1 - Situer un fait dans une époque ou une période donnée = Situer dans le temps les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Années 1789 : début de la Révolution française, ▪ 1799-1814/1815 : Napoléon Bonaparte au pouvoir. - A2 - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres = Lire et faire une frise chronologique sur les évolutions politiques entre 1789 et 1815. - A4 - Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer des conscients allers-retours au sein de la chronologie = identifier les ruptures chronologiques qui font la liaison entre les différents régimes politiques. - E1 - Comprendre le sens général d’un document = Rendre compte du sens général de la DDHC et la remettre dans son contexte. - E3 - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser = Repérer des informations implicites dans des documents. - G1 - Organiser son travail dans le cadre d’un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à disposition des autres ses compétences et ses connaissances = Savoir travailler sur une partie d’un sujet pour ensuite la mettre en commun avec le reste de la classe afin d’élaborer une trace écrite commune à l’ensemble des élèves.
Volume horaire	
Contribution aux parcours	<p>Parcours Education artistique et culturelle : <i>Différents tableaux montrant les grands événements de la Révolution et de l’Empire – HDA.</i></p> <p>Parcours citoyen : étude de la DDHC</p>

<https://youtu.be/7aNC0Jb2AW8>

Introduction

En 1789, la France connaît une vague de soulèvements sans précédents. Ils s’expliquent tout à la fois :

- Par un désir de liberté issu des idées des Lumières,
- Par le problème insoluble de l’endettement de l’Etat français,
- Par l’impact de la Révolution américaine qui impose une constitution garante des droits du peuple,
- Et par la volonté du **tiers état** de supprimer les privilèges, sources d’inégalités.

Comment une France et une Europe nouvelle émergent-elles à la fin du XVIIIe siècle ?

I. Pourquoi peut-on parler de bouleversements politiques pour la France entre 1789 et 1815 ?

Chaque groupe travaille sur un régime politique particulier dont il devra dégager les principales caractéristiques et les principaux événements. Les réponses des différents groupes viennent nourrir une frise chronologique de la Révolution française et de l’Empire. La mise en commun du travail des différents groupes donne lieu à une frise chronologique enrichie sur les différents régimes politiques. On met en avant les évolutions.

Activité 1 – Les différents régimes politiques

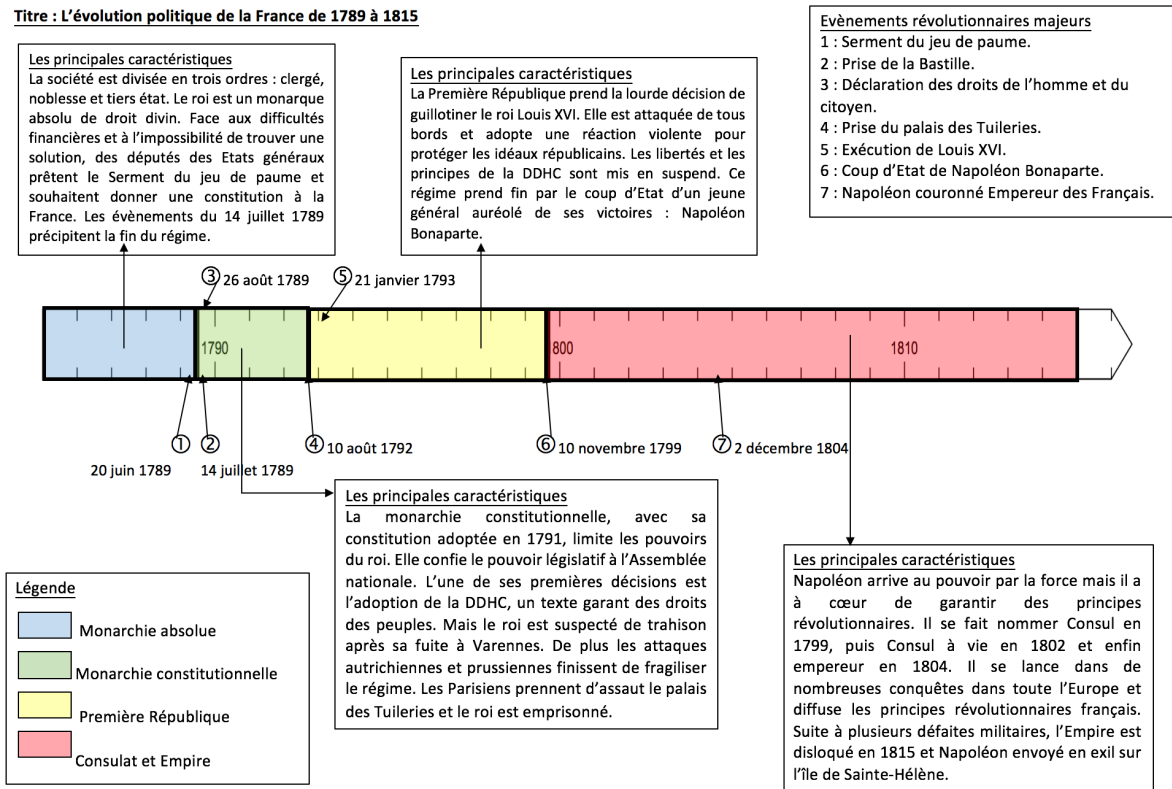
Groupe 1 – La monarchie absolue

Groupe 2 – La monarchie constitutionnelle

Groupe 3 – La Première république

Groupe 4 – Le Consulat et le Premier Empire

Titre : L'évolution politique de la France de 1789 à 1815



Activité 2 – La Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen

Mise en place dès le début de la monarchie constitutionnelle, le 26 août 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) établit des droits et libertés nouvelles. Ils sont issus des idéaux des Lumières. Toutefois, au travers des différents régimes politiques qui se sont succédés en France, entre 1789 et 1815, il est intéressant de voir comment ces droits furent ou non appliqués.

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

(...)

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

(...)

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Art. 12. La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

1°) Quelles idées sont à l'origine de la rédaction de ce texte ?

Les idées des Lumières sont à l'origine de ce texte.

2°) Quand, qui et pourquoi rédige-t-on cette déclaration ?

Il a été rédigé par l'Assemblée Nationale, promulgué le 26 août 1789 afin de garantir les droits fondamentaux du peuple.

3°) Cette déclaration n'a-t-elle pour vocation à s'adresser qu'à la France ? Justifiez votre réponse.

Non, elle a une portée universelle. On parle des droits de l'Homme, de l'Humanité...

4°) Identifiez les droits imprescriptibles de l'Homme.

Il s'agit de la liberté, de la propriété, de la sûreté et de la résistance à l'oppression.

5°) Quelle est la place du pouvoir royal dans cette déclaration ?

L'article 3 ignore volontairement son rôle puisqu'il affirme que les gouvernements ne possèdent une autorité que parce la Nation l'a lui à donner.

6°) Comment entend-on limiter « l'arbitraire royal » ?

Seul ceux qui transgressent la loi peuvent être punis.

7°) A votre avis, lorsque la Terreur se met en place en 1793, les Républicains comme Robespierre respectent-ils cette déclaration ? Justifiez votre réponse.

Non, ils l'ignorent. L'objectif est de protéger la République à tous prix. Par exemple, les tribunaux révolutionnaires condamnent, bien souvent sans preuves, des milliers de Français à la guillotine.

8°) A votre avis, lorsque le Consulat puis l'Empire se mettent en place en 1799 et 1804, Napoléon respecte-il les principes édictés dans cette déclaration ? Justifiez votre réponse.

Napoléon a une attitude ambivalente car il entend d'une part garantir les droits civils par exemple : c'est par un vote qu'il devient consul à vie et il ne veut pas rétablir la noblesse (même si sous l'Empire, une noblesse dite « d'empire » voit le jour) ; et d'autre part, il ne se prive pas de limiter certaines libertés comme celle de la presse par exemple.

La Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, rédigée par l’Assemblée Nationale et promulguée le 26 août 1789, est un texte fondamental inspiré des idées des Lumières. Non seulement, elle limite le pouvoir royal, mais en plus elle affirme l’émergence de nouveaux droits et libertés auxquels les populations aspirent. Mais selon la période historique plus ou moins troublée, ces principes sont ignorés ou limités comme sous la Terreur ou sous l’Empire. Par exemple, Napoléon n’hésitait pas à parler de **censure** pour limiter la liberté de la presse.

II. Quelles sont les principales évolutions administratives, judiciaires, économiques et sociales au cours de la Révolution et de l’Empire ?

Activité 3 – Vers des changements nombreux

A partir des documents suivants, complétez le tableau :

Doc 3 p.41 et Doc 1 p.66 + Docs Nathan et Hatier



3 La société d’ordres au XVIII^e siècle

Gravure coloriée, anonyme, 1789. Bibliothèque de Cognac, États-Unis.

AIDE VISUELLE

Le peuple, ici un paysan **1** contribue seul, par son travail, à la richesse du royaume. Le noble **2** et l’homme d’Eglise **3** ne travaillent pas : ils vivent des impôts payés par le peuple (droits seigneuriaux et dime).



5 Les nouveaux poids et mesures (1795)

(Gravure de Labrousse, XVIII^e siècle, musée Carnavalet, Paris.)

Les poids et mesures étaient très différents d’une région à l’autre. La loi de 1795 crée un système uniforme et rationnel pour toute la France : le mètre, le gramme, le litre la stère, l’are.



2 La création des départements (1790)

La France divisée en 9 régions, 10 métropoles et 83 départements, 1790, BnF.

1 1789-1814 : une lente révolution juridique

1789	« ... afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables... » Préambule de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen
1790	« il sera fait un code général de lois simples, claires, et appropriées à la Constitution » (loi sur l’organisation judiciaire)
1791	« Il sera fait un code de lois civiles communes à tout le royaume » Constitution, titre premier
1793 - 1796	Création d’un comité de législation – Échec de trois projets successifs
1800	Nomination par Bonaparte d’une commission de quatre juristes
1804	1 ^{re} édition officielle du « Code civil des Français »
1807	2 ^e édition officielle sous le nom de Code Napoléon
1806 - 1814	Diffusion du Code Napoléon dans les territoires européens contrôlés par la France



6 Une nouvelle monnaie: le Franc (1803)

En 1803, sous Napoléon, le Franc devient la monnaie unique de la France. Il a ses divisions: décimes, centimes et millimes. Il s'agit ici d'une pièce de 20 francs en or.

4 L'abolition de l'esclavage par la Convention

a. Le débat à la Convention
 Levasseur, député de la Sarthe – Je demande que la Convention, [...] fidèle à la Déclaration des droits de l'homme, décrète dès ce moment que l'esclavage est aboli sur tout le territoire de la République. Saint-Domingue fait partie de ce territoire, et cependant, nous avons des esclaves à Saint-Domingue. Je demande donc que tous les hommes soient libres, sans distinction de couleur. [...]

Lacroix, député d'Eure-et-Loir – Les hommes de couleur ont, comme nous, voulu briser leurs fers ; nous avons brisé les nôtres, nous n'avons voulu nous soumettre au joug d'aucun maître ; accordons-leur le même bienfait.
 ■ Débat à la Convention, 4 février 1794.

b. La République abolit l'esclavage
 La Convention déclare aboli l'esclavage des Nègres dans toutes les colonies, en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français.
 ■ Décret du 4 février 1794.

1 La création des préfets (1800)

Le Consulat crée les préfets, représentants du gouvernement dans chaque département.

Vous êtes appelés à seconder le gouvernement dans le noble dessein de restituer la France à son antique splendeur et d'asseoir enfin ce magnifique édifice sur les bases de la liberté et de l'égalité. Votre premier soin est de détruire sans retour, dans votre département, l'influence morale des événements qui nous ont trop longtemps dominés¹. Faites que les passions haineuses cessent, que les ressentiments² s'éteignent.

Je me borne à vous recommander de vous occuper sans délai de la prompte rentrée des contributions³.

Aimez, honorez les agriculteurs, protégez le commerce. Visitez les manufactures et distinguez par des témoignages d'une haute estime les citoyens qui leur donnent de l'activité. Occupez-vous de la génération qui commence : donnez des soins à l'éducation publique.

Formez des hommes, des citoyens, des Français.

■ D'après Lucien Bonaparte (ministre de l'Intérieur), circulaire aux préfets, 12 mars 1800.

1. Allusion aux tensions et guerres civiles que la France a connues.
 2. Rancunes. 3. Impôts.



Un préfet sous le Consulat, début du XIX^e siècle.

5 Les raisons du rétablissement de l'esclavage

La France pourrait-elle compter sur des colonies peuplées en majeure partie de Noirs libres ? Leurs intérêts deviendraient bientôt indépendants de toute affection pour la métropole, car la patrie absente pour le Nègre des Antilles, c'est l'Afrique. [...]

Il faut donc que les propriétés et le pouvoir soient entre les mains des Blancs peu nombreux ; il faut que les Nègres en grand nombre soient esclaves. Tout l'exige, la sécurité du colon, l'activité des cultures, la conservation des colonies, l'intérêt du trésor public, du commerce, des finances [...].

■ Étienne Bruix, discours comme représentant du gouvernement devant le Sénat, 19 mai 1802.

		Avant 1789	Les changements induits lors de la Révolution et de l'Empire
Evolution judiciaire	La question du droit	Le droit français, avant 1789, est complexe et les règles s'appliquent différemment selon les provinces du royaume. Dès 1789, on élabore un nouveau corpus judiciaire. Il prend le nom de Code civil en 1804.	
Evolution sociale	La question de l'esclavage	En accord avec les principes de la DDHC, l'esclavage est aboli en 1794 dans les colonies françaises. En 1802, Napoléon le rétablit pour des raisons économiques, sécuritaires (la protection des colons blancs), la nécessaire main d'œuvre dans les plantations.	
Evolution économique	Unification des poids et des mesures Nouvelle monnaie	Avant 1789, les régions françaises utilisaient des poids et des mesures différents. L'Assemblée Nationale, grâce au travail de l'Académie des sciences, les réforme : le litre, le gramme, le mètre voient le jour. En 1803, Napoléon impose une monnaie unique pour toute la France : le Franc germinal.	
Evolution administrative	Réorganisation du territoire	Dès 1789, les députés créent les départements et les communes. En 1800, Napoléon crée les préfets, représentant de l'Etat à la tête des départements.	

III. Comment les idéaux de 1789 se sont-ils diffusés en Europe ?

A. Les conquêtes militaires et les idéaux révolutionnaires

Activité 4 – Les conquêtes de 1789 à 1811

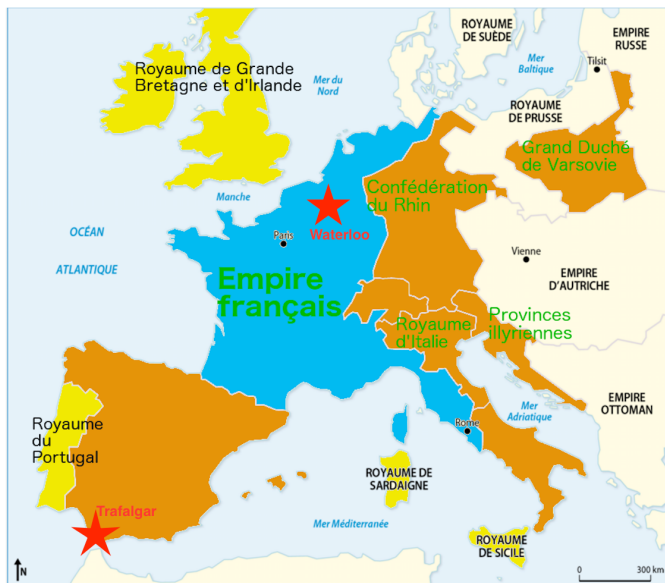
A l’aide du livre p. 57 et de la carte projetée, complétez le croquis suivant.

L'échec d'une Europe française, 1799-1815



Titre : Carte des Etats conquis par la France en 1811

Légende



I. La France domine l'Europe

- Empire français
- Etats dépendants
- Empire français Adoption du Code civil

II. La contestation de la domination française

- Etats opposés
- ★ Principales défaites françaises

- 1°) A l’aide d’un figuré de surface bleu, localisez l’Empire français. Complétez la légende.
- 2°) A l’aide d’un figuré de surface orange, localisez les Etats dépendants (vassaux) de la France. Complétez la légende.
- 3°) Localisez et indiquez en vert sur la carte les Etats ayant adopté le Code civil : Empire Français, Confédération du Rhin, Royaume d’Italie, Provinces illyriennes et Grand Duché de Varsovie. Complétez la légende.
- 4°) A l’aide d’un figuré de surface jaune, localisez et nommez les Etats opposés à l’Empire français. Complétez la légende.
- 5°) Localisez et nommez grâce à une étoile rouge sur la carte les principales défaites de Napoléon : Trafalgar et Waterloo. Complétez la légende.
- 6°) Choisissez un titre adapté pour votre carte.

Dès 1793, la France entame une série de conquêtes militaires. Fort d’une armée puissante et nombreuse, Napoléon remporte plusieurs victoires qui viennent appuyer son ambition impériale. Dans les pays qu’il domine, la France met en place les réformes déjà réalisées au cours de la Révolution. Elle donne des constitutions, supprime les privilèges, introduit le **Code civil**...

B. L’affirmation de la souveraineté des pays conquis

Activité 5 – Vers la fin de l’Europe napoléonienne

1°) Introduction p.70 – Comment Napoléon s’empare-t-il de l’Espagne ?

En 1807, Napoléon veut soumettre le Portugal qui soutient l’Angleterre ennemie. Il impose au roi Charles IV d’Espagne, affaibli par un conflit avec son fils Ferdinand, le passage de ses troupes. Napoléon en profite pour renverser la dynastie et installer sur le trône d’Espagne son frère Joseph, le 6 juin, malgré la révolte de Madrid le 2 mai contre les troupes françaises de Murat.

Il s’empare du pouvoir par ruse en Espagne profitant du passage de ces troupes vers le Portugal.

2°) Introduction p. 70 - Qui choisit-il pour gouverner ce pays ?

Il choisit son frère, Jérôme.

1 La guerre d’indépendance espagnole vue par un soldat français

Napoléon installe son frère Jérôme sur le trône d’Espagne. Les Espagnols luttent, de 1808 à 1813, contre ce roi qui leur est imposé et contre les troupes françaises qui occupent le pays.

«Telle était l’horrible guerre qui se faisait en Espagne : toutes les populations étaient soulevées contre nous ; des moines, des prêtres marchaient, le crucifix à la main, à la tête des bandes¹. Nuire d’une manière quelconque à nos armées était un acte méritoire [...] ; assassiner un Français, une œuvre patriotique [...]. Ces principes étaient écrits dans les catéchismes mis entre les mains des femmes et des enfants ; l’Empereur y était dénoncé comme un monstre, un envoyé de Satan. Nos armées couvraient toute la péninsule, et cependant nous n’étions maîtres que des places de guerre ou des lieux que nous-mêmes avions fortifiés pour assurer nos communications. Les Espagnols ont commis bien d’inutiles et inqualifiables horreurs ; mais la guerre que leur faisait la France était impie². Nous étions entrés chez eux par ruse ; nous nous étions emparés de leurs villes, de leurs provinces [...] ; nous avions trahi le droit des gens [...]. C’est en Espagne que Napoléon a vu tomber les premiers fleurons de sa couronne.»

Silvain Larreguy de Civrieux, *Souvenirs d’un cadet (1812-1823)*, 1912.

1. Les Espagnols mènent une guerre contre les Français mieux équipés.
2. Contraire aux valeurs, méprisable.

3°) Doc 1 p. 70 - Que pensent les Espagnols de la domination française ?

Les Espagnols refusent cette domination. Les Français se sont emparés du pays par ruse, ils ont bafoué des droits. Les Espagnols combattent pour chasser les Français.

4°) Doc 1 p. 70 – Que veulent les Espagnols ?

Ils veulent l’indépendance de leur pays par le droit de se gouverner eux-mêmes.

5°) Doc 3 p. 73 – Comment la domination napoléonienne sur l’Europe se finit-elle ?

Napoléon perd l’Espagne en 1808, il recule en Russie en 1812, il perd l’Allemagne en 1813. Il finit par être vaincu et exilé en 1814.

AIDE VISUELLE

- 1 L’apogée : Napoléon règne sur l’Europe (1807).
- 2 Napoléon chassé d’Espagne (1808).
- 3 La retraite de Russie (1812).
- 4 Napoléon chassé d’Allemagne (1813).
- 5 La fin : Napoléon vaincu et exilé (1814).



3 La chute de Napoléon, caricature allemande, 1814

Gravure, *Ascension et chute de Napoléon Bonaparte*, 1814, 23 x 36, 8 cm. Musée historique de Berlin. Allemande.

Dans les territoires conquis, Napoléon Ier impose des gouvernements et des réformes. Les Etats doivent fournir des impôts et des soldats à la France. Les armées françaises se livrent aux pillages. Un sentiment anti-français voit le jour en Espagne, en Italie et en Allemagne. C’est le réveil **du sentiment national**.

Conclusion

Après les défaites militaires de Napoléon, au cours du congrès de Vienne, en 1815, l’Europe est réorganisée. Les frontières françaises reviennent à celles de 1791 et les monarchies absolues sont presque partout réinstallées.

Fiche d’objectifs pour réviser

Je dois être capable de connaître la signification des mots-clés suivants : Tiers état, monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, République, Consulat, Empire, Censure, Code civil, Sentiment national.

Je dois être capable :

- De raconter les grandes étapes de la Révolution française.
- D’expliquer les différents régimes politiques qui se sont succédés.
- D’expliquer les principaux apports sociaux, économiques, judiciaires et administratifs provoqués par la Révolution.
- D’expliquer comment les principes de la Révolution française se diffusent en Europe et comment ils contribuent à la chute de Napoléon.